

DEPARTEMENT DE L'AUBE

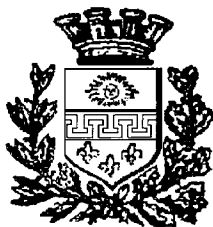
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



8 juillet 2026
2026-146

Date de la convocation

02.07.2026

Date de publication

02.07.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,

le

Le Maire

Le huit juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marie-Claude GUELIN donne pouvoir à Alain DAMASSE, Dominique COUTURIER donne pouvoir à Marie RIVIERE, Christophe DESBOYAUX donne pouvoir à Emmanuelle STEIB, Jérôme CESVET donne pouvoir à Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT donne pouvoir à Christian ROBERT.

Absente excusée : Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Monsieur Dominique NOBLET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

ACQUISITION AMIABLE SISE AU 22 RUE ANATOLE FRANCE

La commune de Nogent-sur-Seine a été informée de la vente d'une propriété située 22 rue Anatole France.

Ce bien présente un intérêt pour la collectivité compte tenu de sa localisation, notamment à proximité immédiate de l'espace public dit « Théâtre de Verdure ».

Le bien concerné est cadastré comme suit :

- Section : AC
- Numéro de parcelle : 7
- Contenance cadastrale : 1 351 m²

Le bien appartient à la succession de Monsieur Étienne SENEAL, représentée dans les échanges par les ayants droit et/ou leur représentant.

Conformément aux règles applicables aux acquisitions immobilières poursuivies par les collectivités territoriales, la Commune a sollicité l'avis du Domaine.

À la suite des échanges intervenus avec les représentants de la succession, une proposition d'acquisition au prix de : 125 000 € a été acceptée par les cohéritiers, selon les éléments communiqués à la Commune.

Au regard des éléments exposés, il s'agit donc :

- de prendre acte de l'intérêt communal présenté par l'acquisition amiable de la propriété située 22 rue Anatole France à Nogent-sur-Seine ;
- de constater le prix négocié de 125 000 € ;
- d'émettre un avis favorable à la poursuite de cette acquisition amiable ;
- de proposer au conseil municipal d'autoriser l'acquisition du bien cadastré section AC n°7, situé 22 rue Anatole France, au prix principal de 125 000 €, hors frais d'acte et frais annexes ;
- d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires à la finalisation de l'opération, notamment auprès du notaire chargé de la vente.

Madame Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON quitte momentanément la séance et ne prend pas part.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- acquière la propriété située 22 rue Anatole France, comme détaillée précédemment au prix de 125 000 euros (CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS) nets vendeur.
- désigne la SCP VAN GOETSENHOVEN-DEMONGEOT pour procéder à la rédaction de l'acte et prend acte que les frais d'actes notariés seront à la charge de la commune ;
- autorise Madame le Maire, ou l'Adjoint s'y substituant, à signer les actes notariés et tout document relatif à cette affaire.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Dominique NOBLET